

CA du 29/09/2018

Salle de réunions de la Mairie de Castillon

Présents : Laurent, Pascal, Marie, Jean-Marc, Catherine, Stéphanie

Animatrice : Marie

Maître du temps : Pascal

Secrétaire : Stéphanie

Tour de table pour faire un point sur les échanges autour des articles de journaux du Résistant et la réunion du 30/09 avec TECAP :

Pascal redéfinit le contexte en rappelant un blocage dans la communication par rapport au projet de co-working de TECAP. Nous étions en attente d'un accord pour communiquer vers l'extérieur.

J. Breillat a fait une mise en garde contre la journaliste du Résistant avec qui il est en froid et qu'il accuse d'orienter ses articles selon ses propres convictions. (ex : La Maison de Santé). Sans remettre en question les propos qui lui sont attribués, il a tout de même été surpris à la sortie de l'article par l'absence des aspects positifs du projet qu'il a pourtant souligné.

Laurent propose en amont de déterminer les enjeux de chaque partie ? Trois possibilités de sortie de cette crise apparaissent : soit un conflit ouvert avec TECAP ; soit renoncer à monter le projet sur une commune peu soutenant ; soit trouver un accord équitable qui satisfasse les deux structures. Il est important de montrer notre sérieux, de reconnaître nos forces et nos faiblesses. Si on va jusqu'au conflit, nous devons être soudés car ça peut être très violent (ex de Sainte-Foy la grande). En bref, l'effet de l'article est très négatif, dévastateur.

Catherine refuse d'entrer en conflit avec TECAP. Elle souligne que le projet a pour but d'apporter de la vie en centre ville d'où le choix de Casti'Prix qui a d'ailleurs été initialement proposé par la mairie. Il est impératif pour nous de savoir quels sont nos objectifs ? de savoir ce que l'on veut faire ensemble ? Si nous voulons vraiment monter ce projet, nous le monterons ici ou ailleurs. Nous devons être clairs sur notre projet et nos valeurs.

Jean-Marc interroge les enjeux entre TECAP / la commune de Castillon et CET. Qu'est-ce qui finalement nous rattache à Castillon ? TECAP est un club d'entrepreneurs qui pensent être dans la légitimité par rapport aux autres car c'est eux qui donnent l'emploi. Nous, nous passons pour des rigolos, des soixanthuitards peu sérieux. Le maire est lui un politique. Pourquoi n'a-t-il pas fait de droit de réponse si les propos qui lui sont attribués ne correspondent pas à sa pensée. Il en a la possibilité s'il le veut vraiment. Qu'avons-nous à faire avec TECAP ? Nous n'avons pas les mêmes valeurs, la même vision du monde. Nous ne devons pas faire de concessions et rester les porteurs du projet.

Stéphanie est d'accord avec l'ensemble des choses dites précédemment. Elle refuse d'entrer en conflit dans le cadre de ce projet. Elle se dit surprise de voir tout à coup émerger un projet de TECAP sur une espace co-working, inconnu jusque-là. Elle souligne également l'importance de reposer les bases de notre engagement, les objectifs du projet que nous devons porter d'une voie commune. Elle en profite pour s'excuser d'avoir dû repousser son intervention sur l'animation interne. Il est impératif de nous connaître avec nos qualités et nos défauts et de faire une force de nos valeurs communes avec bienveillance les uns pour les autres.

Marie pense quant à elle que ce qui a été écrit dans le journal est ce qui a été dit sur le fond même si l'on peut douter de la forme. TECAP veut une subvention mais pour quelle raison, pour en faire quoi ? Quels sont les enjeux ?

Pour CET, l'idée de Tiers-Lieu a été envisagée parce qu'il y avait une subvention à prendre ? mais le projet de départ portait sur une épicerie Bio et un Café associatif. Vers quels modèles économiques veut-on aller ? Quel est notre projet ? Redynamiser le centre-ville ou apporter du bio de proximité ?

Pascal n'a pas non plus envie de rapport de force dans le cadre de ce projet mais travailler dans la joie et la bonne humeur. De son expérience en montage de projet, il a appris à utiliser une faiblesse pour en faire une force. Ce qui nous attache à Castillon, c'est que c'est un projet de bourg, de proximité qui ne peut être viable que dans la mesure où il y a du passage, de la fréquentation. Dans le but de remettre du lien social en centre-ville. Selon lui, TECAP se lance dans ce projet de co-working car le club a besoin d'exister, d'être capable de démontrer qu'ils sont des entrepreneurs dynamiques.

Pour CET, il est impératif de consolider les objectifs, le discours et le groupe. Nous travaillerons sur cette question avec Stéphanie et Laurent au prochain CA.

Discussion libre :

Nous avons tout intérêt à travailler en bonne intelligence avec TECAP et la commune. Pascal nous apprend la création il y a plusieurs mois de l'association Casti-Lab, entreprise à but d'emploi dans le cadre du projet de Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, toujours existante et comprenant 4 membres : Lui-même, Jacques Breillat, Didier Dubreuilh, directeur de la régie de territoire et Claire Hodot, chargée de la communication en Mairie.

Après discussion avec J. Breillat, ils proposent de se servir de castilab et créer des collèges équilibrés (3 représentants de CET, 3 de TECAP et 3 personnes qualifiées par exemple) dans le but d'aller chercher des subventions, notamment celle de la Région qui ne peut pas financer deux projets de tiers-lieu sur un même territoire. Ces subventions seraient ensuite réparties entre les deux associations CET et TECAP.

Conclusion :

Finalement, nous nous interrogeons sur la nécessité pour nous de nous accrocher au volet co-working dans le cadre de notre projet puisque initialement, nous ne parlions que d'épicerie Bio et de café associatif. Ne pourrions-nous pas laisser à TECAP le volet co-working pour concentrer notre énergie sur ce qui nous intéresse ?

Nous pourrions dans ce cas demander à la région une subvention globale que nous répartirions entre TECAP pour le volet co-working et CET pour le volet Epicerie Bio et Café associatif, partenariat contractualisé par une convention garantissant l'autonomie de chacun. Nous accueillerions néanmoins les 8 personnes intéressées par l'espace co-working de CET mais sous une autre forme, à définir.

Cet arrangement sera présenté à TECAP en réunion demain matin. Il ne sera validé que lorsque l'ensemble du conseil d'administration aura été consulté.

Présents à la réunion TECAP le 30/09 : Catherine, Marie, Pascal

Points divers :

- Laurent travaille sur le bar et le présentera lors de la journée des assoc (08.09) et pour l'Eco-Fête le 9/09.
- CA sur le fonctionnement interne à caler (Framadate)
- AG extraordinaire à prévoir sur le choix des noms
- 8/09 : présence au forum des asso.
- Rendez-vous avec le directeur du Crédit Agricole (Fondation) le 17 septembre : Marie y va avec Pascal.
- 3 visites de lieux prévues : La Chiffonne Rit à Bordeaux ; La Loca Bio à Calais ; Les Troubadours à Libourne.
- Salon du Bien-être le 13/10 au centre culturel.